

## Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

### Rapport d'activités 2017

#### Procédure de qualification 2017

En 2017, la procédure de qualification a eu lieu pour la dernière fois selon l'ancien plan de formation. Sur le nombre record de 101 candidat·e·s, 100 ont obtenu le CFC d'agent·e en information documentaire (AID). Une personne n'a pas réussi le travail pratique prescrit (TPP) réalisé dans l'entreprise formatrice et, conformément au règlement, n'a donc pas obtenu son CFC. Le nombre élevé de nouveaux AID est notamment dû au fait que, pour la première fois, 12 d'entre eux ont obtenu un CFC selon l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle, après avoir suivi, auprès de l'école professionnelle gibb à Berne, un cours pour adultes de 3 semestres qui les a préparés à l'examen. Sept apprenti·e·s des régions professionnelles de Berne et de Zurich ont obtenu une maturité professionnelle parallèlement à leur formation d'AID.

Le total de 100 CFC d'AID (=100 %) mérite une petite évaluation statistique:

#### CFC I+D 2017

	Tous	Femmes	Hommes	Archives	Bibliothèques	Doc
<b>Total</b>	100	80	20	9	84	7
<b>Suisse romande</b>	43	33	10	5	36	2
<b>Suisse alémanique</b>	57	47	10	4	48	5
<b>Région scolaire Genève</b>	17	13	4	3	13	1
<b>Région scolaire Lausanne</b>	26	20	6	2	23	1
<b>Région scolaire Berne</b>	18	14	4	1	15	2
<b>Région scolaire Berne art. 32</b>	12	9	3	1	10	1
<b>Région scolaire Zurich</b>	27	24	3	2	23	2

Cette année, LAPéro traditionnel pour fêter l'obtention du CFC a eu lieu à Schaffhouse et à Sainte-Croix. A Schaffhouse, l'animation de la fête a été confiée à un AID qui non seulement travaille à la bibliothèque de la Ville de Schaffhouse, mais développe actuellement une deuxième activité de cabarettiste. A Sainte-Croix, la fête s'est déroulée dans le cadre enchanteur du Centre International de la Mécanique d'Art (CIMA) qui restitue l'atmosphère d'un secteur d'activité qui a connu son apogée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous adressons nos plus vifs remerciements à la bibliothèque de la Ville de Schaffhouse et à la Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande pour leur excellent travail d'organisation, qui a permis de proposer des festivités à la hauteur de l'événement. Comme d'habitude, les deux fêtes de fin d'apprentissage ont bénéficié du soutien financier et logistique de la Délégation à la formation.

#### Cours interentreprises 2017

Les cours interentreprises ont été organisés sous la responsabilité de la Délégation à la formation sur cinq sites, y compris le Tessin. En 2017, à nouveau, en raison de la taille des classes et à des fins de qualité, certains cours ont dû être organisés deux fois, aussi bien en Suisse romande qu'en

Suisse alémanique. Cet effort s'est traduit par une hausse des coûts. Pour garantir l'équilibre financier, les taxes des CIE ont été augmentées de 10 francs par jour de CIE et par participant·e à partir d'août 2017. Elles s'élèvent désormais à 160 francs pour les membres collectifs BIS et AAS et à 210 francs pour les non-membres. Cette mesure a été expliquée dans notre newsletter 2/2017 et a été bien comprise par les personnes concernées.

### **Analyse du champ professionnel et des besoins**

L'analyse du champ professionnel et des besoins a été lancée en été 2015 afin de trouver des solutions à l'impasse professionnelle dans laquelle se trouvent de nombreux AID formés depuis 1998. Après le CFC, un perfectionnement professionnel n'est possible qu'après d'une haute école spécialisée (tertiaire A), ce qui implique toutefois d'avoir auparavant fréquenté une école de maturité professionnelle. Sans maturité professionnelle, il n'existe aujourd'hui pour les AID aucune offre de formation complémentaire du degré tertiaire B. Les résultats de l'analyse réalisée par la Délégation à la formation sont clairs. Les institutions souhaitent se spécialiser dans deux domaines : la médiation et la numérisation. Deux ateliers d'experts ont donc élaboré les bases de ces deux spécialisations. Leurs travaux ont abouti à un concept général de formation modulaire mis en consultation, qui comprend un socle commun et deux spécialisations. Ce concept général a servi de base à un recensement des besoins effectué en automne 2017 auprès des centres ABD. Une nette majorité des centres consultés a exprimé le besoin de disposer de personnel mieux formé dans le domaine de la médiation, un peu moins pour le domaine de la numérisation. Les résultats de cette consultation seront un critère décisif pour les deux associations, BIS et AAS, qui se prononceront en 2018 pour ou contre une formation du degré tertiaire B en information documentaire.

### **Révision du plan de formation**

Alors que se profile pour 2018 la première procédure de qualification selon le nouveau plan de formation, les travaux préparatoires pour la révision de ce plan de formation ont déjà commencé. Ces révisions ont pour but de garantir aux AID une formation à la hauteur des besoins actuels et tenant compte des transformations qui affectent les institutions du domaine de l'information documentaire. Pour pouvoir évaluer les effets des différentes révisions, toute réforme n'est cependant engagée que lorsqu'est terminée, pour une première volée, toute la formation initiale en place et passée la procédure de qualification. Les discussions qui ont eu lieu dans le cadre des rencontres de formatrices et de formateurs ont amené la Délégation à la formation à explorer une approche nouvelle de ce processus. Afin de s'adresser à un cercle aussi large que possible et de réunir les opinions les plus diverses, la Délégation à la formation a activé en octobre 2017, sur son site Internet, un forum de discussion sur lequel les internautes ont pu prendre position sur différentes hypothèses de travail. Il est rapidement apparu que l'envie de discuter sur Internet n'était pas débordante au sein de la communauté des AID, raison pour laquelle la Délégation à la formation a décidé d'organiser en 2018 un atelier du futur avec quelques spécialistes. Cet atelier aura pour tâche de définir les contenus du futur plan de formation en information documentaire et de rediscuter le périmètre des objectifs par rapport aux objectifs possibles d'une formation du degré tertiaire.

### **Nouveau site de formation**

En août 2017, une classe de 15 apprenti·e·s et 4 enseignant·e·s a commencé sa formation sur le nouveau site de Bienne (BFB - Bildung Formation Biel-Bienne). Les premiers cours interentreprises de cette classe se dérouleront à l'école professionnelle de Bienne et seront coordonnés par Mostapha Najem, qui est également responsable des CIE de Lausanne et Genève.

## **Art. 32 Ordonnance sur la formation professionnelle**

Le premier cours spécifique à la gibb de Berne, qui permet une formation de rattrapage selon l'art. 32 de l'OFPr, s'est achevé en 2017 sur un excellent résultat, puisque sur 13 participant-e-s, 12 ont obtenu un CFC d'AID ; seule une participante n'a pas pu terminer sa formation pour cause de maladie. En automne 2017 a été annoncé un nouveau cours pour 2018. La Délégation à la formation mène par ailleurs des pourparlers avec des expert-e-s du canton de Vaud, où est actuellement planifié un cours de préparation selon l'art. 32 en collaboration avec l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL). Ce cours devrait débiter en janvier 2019.

## **Mobilité**

Depuis 2015, la Délégation à la formation soutient les AID qui viennent d'obtenir leur CFC dans la recherche et le financement d'un stage à l'étranger. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet de mobilité Erasmus+ de l'UE. En 2017, sept AID ont profité de cette offre. Pour se faire connaître, ce programme dispose de son propre site web, [www.mobility-id.ch](http://www.mobility-id.ch), qui permet également aux stagiaires d'échanger sur leurs expériences et de rendre compte de leur séjour à l'étranger. Ce programme de mobilité est dirigé par Britta Biedermann, responsable de la bibliothèque de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, qui en assure une promotion très active.

## **SwissSkills 2018**

Afin de mieux faire connaître le métier d'agent-e en information documentaire, la Délégation à la formation a vérifié quelles étaient les conditions d'une participation à SwissSkills, les championnats suisses des métiers. Un groupe de projet a examiné les possibilités liées moins à une participation aux championnats en tant que tels qu'à une présence aux démonstrations des métiers. La charge financière et en personnel que représente une présence pendant les cinq jours que dure SwissSkills excède malheureusement les possibilités de la Délégation à la formation et des associations BIS et AAS.

## **Enquête sur les salaires**

Parallèlement à une enquête sur les salaires réalisée par Bibliothèque Information Suisse, le secrétariat de la Délégation à la formation a fait lui aussi un sondage sur les salaires des apprenti-e-s AID. Il est apparu que le salaire de ces derniers n'a pratiquement pas changé depuis la dernière enquête de 2011. Les recommandations de la Délégation à la formation en matière salariale restent donc inchangées, à savoir 700 francs pour la première année d'apprentissage, 900 francs pour la deuxième année et 1300 francs pour la troisième.

## **Suisse romande**

Afin d'améliorer l'échange entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, il a été convenu avec la Commission de formation professionnelle AID de Suisse romande que Matthias Schmid, membre de la Délégation à la formation, soit l'interlocuteur de la Commission. Matthias Schmid sera ainsi non seulement informé de tous les projets en lien avec la formation documentaire en Suisse romande, mais aussi chargé de maintenir les bons contacts entre la Délégation à la formation et la Suisse romande.

## **Dossier de formation**

Le dossier électronique de formation, dont la forme a été nouvellement conçue et les fonctionnalités améliorées, est désormais à la disposition de toutes les entreprises formatrices sur la plateforme <https://id.moodle.ch>. En 2017, du matériel d'enseignement pour les CIE ainsi que le forum «Profil professionnel I+D 2022+» sont venus compléter cette plateforme à laquelle il est désormais possible

d'accéder également via une application mobile. En dépit de toutes ces prestations complémentaires, le dossier électronique de formation n'est pas encore suffisamment utilisé. La plupart des entreprises formatrices hésite en effet à investir du temps pour l'utilisation de cet outil numérique et continue de tenir le dossier de formation sous forme papier. Pour donner un nouvel élan à ce projet, la Délégation à la formation a décidé que les entreprises qui ont commencé à utiliser cet outil en 2017 puissent l'utiliser gratuitement pendant trois ans. La plateforme deviendra payante à partir de la quatrième année.

### **Collaboration avec profunda-suisse**

Depuis 2015, un membre de profunda-suisse, l'association des professionnels en orientation professionnelle, participe aux séances de la Délégation à la formation en qualité d'invité. Profunda-suisse souhaite en effet non seulement ouvrir à ses membres du domaine de l'information documentaire une spécialisation de degré tertiaire, mais a également montré un intérêt pour une éventuelle collaboration avec la Délégation à la formation. Comme celle-ci n'a pas encore pris de décision par rapport à une éventuelle spécialisation, la participation de profunda-suisse en qualité d'invité a été maintenue pour l'année 2017.

### **Secrétariat**

Le secrétariat a continué tout au long de 2017 d'effectuer son travail de manière compétente et convaincante, permettant ainsi à la Délégation à la formation d'agir efficacement. Il affiche cependant pour 2017 un léger déficit par rapport au budget, en raison de la charge importante qu'ont représenté les projets spécifiques, tels que la mobilité, l'analyse du champ professionnel et des besoins ainsi que la préparation de la nouvelle procédure de qualification. Par ailleurs, l'organisation des différents CIE, notamment le cours sur les inventaires d'archives sur quatre sites, s'est révélé particulièrement lourde. Cette charge supplémentaire témoigne une nouvelle fois de l'importance du secrétariat comme centre de coordination et comme interlocuteur pour toutes les questions relatives à la formation professionnelle. Nous saisissons l'occasion de ce rapport pour adresser nos sincères remerciements à tous nos collaborateurs pour leur énorme investissement.

### **Membres de la Délégation à la formation 2017**

Alain Dubois (AAS / le 2<sup>e</sup> siège de l'AAS est resté vacant en 2017), Matthias Schmid et Herbert Staub (BIS), Andrea Betschart (spécialiste), Sven Sievi (directeur) et Susanne Zingg (administration). Andreas Bösch (profunda-suisse) a participé aux séances en qualité d'invité jusqu'au début de l'année ; après son départ de l'OP Berne et de profunda-suisse, c'est Yannick Kaufmann qui lui a succédé à partir du mois de novembre.

Avril 2018

Herbert Staub

Président Délégation à la formation I+D